

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :**Mardi 19 décembre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le mardi 19 décembre 2017 à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis KOCK, Maire.

Etaient présents : Mmes Nadège DELPECH, Maggy PEZZINI, MM Francis KOCK, Serge BOULANGER, Francis DEMARQUE (rejoint à 18h40), Jean-Pierre DURET, Jean-Louis DUROS, Jean-Paul LEQUEUX, Jean-Jacques REMY.

Absent : Bernard CARON donne pouvoir à Maggy PEZZINI ;
Frédéric NAVARRE

M. Jean-Louis DUROS a été nommé secrétaire de séance.

18h35 : début du conseil municipal.

Assainissement :

En attendant l'arrivée de M. Francis DEMARQUE, Monsieur le Maire informe l'assemblée de sa rencontre avec le directeur général adjoint de la société NOREADE à propos de l'assainissement. Celui-ci lui a confirmé que l'assainissement de Brancourt en Laonnois était au programme de 2025 à 2030. Cet assainissement se déroulera en 4 tranches et utilisera la station d'épuration de Prémontré, celle-ci faisant l'objet d'une rénovation.

18h40 : arrivée de Francis DEMARQUE.

ORDRE DU JOUR :**Budget primitif :**

Comme chaque année, le conseil commence la préparation du budget 2018 sans attendre les résultats définitifs (fin janvier) ni les dotations attendues (fin mars). Les dépenses prévisionnelles de 2018, listées ce soir compte par compte, seront affinées à l'aune des chiffres définitifs.

Voisins vigilants (participation citoyenne):

Devant la recrudescence des cambriolages dans les villages environnants, M. Jean-Pierre DURET demande à ce que soit relancé l'appel au volontariat pour devenir correspondant de la gendarmerie dans le cadre du dispositif « participation citoyenne ».

Mme Dorothee BOULARD, secrétaire de Mairie, ajoute que la gendarmerie est justement passée ce jour à la Mairie pour mettre en garde contre les cambriolages. Les derniers en date ont eu lieu en fin d'après-midi entre 17h00 et 19h00.

L'appel à la vigilance est déjà affiché sur le site Internet de la commune, un avis sera lancé dans un prochain Brancourtois et lors de la cérémonie des vœux.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES :**Cimetière :**

Monsieur et Madame MALEC, en quittant le village, ont cédé l'emplacement de leur caveau à la commune, à condition que celui-ci (tout équipé) puisse être attribué à M. et Mme Patrick LEQUEUX, leurs anciens voisins.

Villa Carmen :

Suite au bornage des sentes entourant la villa Carmen effectué par le géomètre expert, la surface à revendre au propriétaire de la maison est de 21 centiares (21 m²). Le prix de vente sera fixé par le conseil municipal après réception de la facture du géomètre.

Dates à retenir :**Fermeture secrétariat :**

Le secrétariat de mairie sera fermé pendant la durée des vacances scolaires. Une permanence du maire et des adjoints est mise en place les 27 et 30 décembre 2017 ainsi que les 2 et 3 janvier 2018.

Vœux :

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 6 janvier 2018 à 10h00.

Commission finances :

La commission des finances du conseil municipal se réunira le mardi 16 janvier 2017 à 18h00.

Repas des anciens :

Le repas des anciens se déroulera sous sa forme habituelle le dimanche 4 février 2018.

Traiteur : M. AUBIN ; Animation : M. GAUCHY.

Contrat de ruralité :

Monsieur le Maire explique au conseil que, très peu de petites communes ayant déposé des projets, il reste des crédits au contrat de ruralité pour financer des aménagements dans le cadre de l'accessibilité des handicapés. M. Jean-Paul LEQUEUX présente au conseil un projet, il fera établir un devis afin de postuler pour obtenir 50% de subventions au minimum.

Répartition des délégations du 1^{er} adjoint :

M. Jean-Jacques REMY annonce au conseil que comme prévu, il vient de donner sa démission du poste de vice-président du syndicat des eaux PINON-BRANCOURT. Il faut maintenant désigner un remplaçant représentant Brancourt au syndicat des eaux. Puis élire un nouveau vice-président.

Siègent actuellement :

Titulaires :

Francis DEMARQUE, Nadège DELPECH + le poste à pourvoir.

Suppléants :

Jean-Paul LEQUEUX, Francis KOCK, Bernard CARON.

La décision sera prise début janvier.

CCPC communauté de communes Picardie des châteaux :

Monsieur le Maire annonce au conseil qu'il a présenté sa démission de la présidence de la communauté de commune, principalement pour raison de santé.

Ecoles :

L'inspecteur d'académie a provoqué, la semaine précédente, une réunion avec les maires de BRANCOURT et de PREMONTRE. Elle avait pour objet le devenir des écoles des deux communes dans le cadre de la suppression prochaine des classes à plusieurs niveaux. Une fusion des deux écoles pourrait intervenir dès la rentrée de septembre 2018.

Subvention :

Comme chaque année, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention aux Restos du cœur. Cette année, la subvention sera de 200 €.

Syndicat des eaux :

Il est constaté une importante baisse de pression à la borne à incendie située près de l'église. Le syndicat des eaux a envoyé un courrier à la société EUROVIA, responsable des derniers travaux de la rue de la forêt, afin qu'ils interviennent pour rétablir une pression correcte.

Intervention de Mme Evelyne RENE

A la demande préalable de celle-ci, Monsieur le Maire donne la parole à Mme Evelyne RENE qui assiste au conseil de ce jour.

Celle-ci demande comment a été recrutée Madame Bénédicte MERLIER, la nouvelle secrétaire qui est titulaire de la fonction publique. Elle demande ce qui se passera si Mme Dorothee BOULARD revient de sa période de disponibilité. Monsieur le Maire rappelle qu'il a été fait appel à l'expertise neutre du centre de gestion de l'Aisne. De plus, les tâches de secrétaires de mairie, notamment le budget, ne pouvaient pas être confiées à une contractuelle remplaçante. Monsieur le Maire précise que la secrétaire partante ne reviendra pas à Brancourt, même au cas où son entreprise ne connaisse pas le succès, ce que confirme l'intéressée. Il n'y aura donc pas deux secrétaires payées par la commune de Brancourt.

La deuxième question concerne le coût final des travaux au cimetière, dont Madame RENE souhaite connaître le montant total à payer par la commune.

Les travaux de l'allée du cimetière se montent à 22 000 € et sont en attente de la subvention dont le montant sera de 50% du montant hors taxes.

Ces travaux s'ajoutent à l'ambitieux plan de reprises de concessions qui a débuté au mandat précédent. Le montant des reprises de concessions votées par le conseil municipal actuel est de 8 000 € (Dont 50% du montant hors taxes de subventions).

Prochain conseil :

La date du prochain conseil est fixée au mardi 23 janvier 2018 à 18h30.

La séance est levée à 20h40.

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de Séance
Jean-Louis DUROS



Le Maire
Francis KOCK

